

19 décembre 1997, Québec

Conférence de presse pour le bilan de la session parlementaire

M. Jolivet: MM. les journalistes, il me fait plaisir de vous rencontrer aujourd'hui pour vous présenter mon premier bilan législatif à titre de leader du gouvernement. Bien que la présente session parlementaire ait beaucoup porté sur la consolidation des réformes entreprises, le gouvernement peut être satisfait de son menu législatif. Rassurez-vous, je vous ferai grâce de la lecture exhaustive des 38 projets de loi publics qui ont été adoptés ou qui sont sur la voie de l'être depuis l'ouverture de la session, le 21 octobre dernier. Cependant, certains projets de loi méritent d'être mentionnés plus particulièrement.

Dans les mesures éducatives, au niveau des projets à caractère social, l'Assemblée a adopté le projet de loi n 180, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et diverses dispositions législatives, qui vise à établir un meilleur équilibre dans les partages des responsabilités et des pouvoirs entre les différents partenaires du projet éducatif dans l'enseignement primaire et secondaire. Et, de plus, ce projet de loi établit un fondement légal d'écoles de quartier, ce qui favorisera le développement du partenariat avec les milieux communautaires, parentaux et culturels. Toujours dans le domaine de l'éducation, le projet de loi n 166, Loi modifiant la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et d'autres dispositions législatives, qui devrait être adopté aujourd'hui, accroît la marge de manœuvre pédagogique et administrative des cégeps. Cette mesure permettra notamment d'accroître l'autonomie en matière de formation de la main-d'œuvre.

Le projet de loi n 185, Loi sur l'élection des premiers commissaires des commissions scolaires nouvelles et modifiant diverses dispositions législatives, permettra d'établir les modalités d'exercice du droit de vote pour les nouvelles commissions scolaires linguistiques.

Et, toujours dans le domaine social, le gouvernement a proposé de nombreuses mesures législatives importantes. Qu'il suffise de mentionner le projet de loi n 149, Loi portant réforme du régime de rentes du Québec et modifiant diverses dispositions législatives. Grâce à cette réforme, la pérennité du régime est assurée et l'équité entre les générations de cotisants est enfin rétablie. Ce projet de loi vise à assurer que les générations futures puissent, elles aussi, profiter d'un régime public de protection à la retraite, en cas d'invalidité ou de décès, et à répartir équitablement le fardeau financier entre les générations. De plus, avec les nouvelles réalités sociales, ce projet de loi reconnaît les conjoints de fait.

Le projet de loi n 164, Loi modifiant la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires. Ce projet de loi permet aux débiteurs de verser directement la pension alimentaire aux créanciers en attendant que leur dossier soit pris en charge par le ministère. Le projet de loi n 186, Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale. Cette réforme majeure, déposée hier à l'Assemblée nationale, constitue une réorganisation majeure de la sécurité du revenu. Ce projet de loi, qui sera discuté lors de la prochaine session, vient compléter le vaste redéploiement des services d'emploi et de soutien du revenu. Il met l'accent sur les mesures actives qui favorisent l'accès à l'emploi, tout en préservant la solidarité sociale.

Dans le domaine culturel, la commission de la culture a procédé aux consultations sur la Grande bibliothèque du Québec, et la ministre de la Culture a déposé le projet de loi n 403, Loi sur la Grande bibliothèque du Québec. Ce projet concrétisera un engagement important du gouvernement.

Quant aux projets à caractère économique et financier, il faut dire ceci: Au niveau des finances publiques, nous poursuivons notre lutte contre l'économie souterraine. À cet effet, le projet de loi n 161, Loi modifiant de nouveau la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives, donne suite aux mesures annoncées dans le dernier discours du budget. Ainsi, de nouvelles règles relatives à la déclaration de pourboires dans les secteurs de la restauration et de l'hôtellerie sont mises en place et, faut-il le souligner, sans versement obligatoire d'une partie des pourboires, et entreront en vigueur à compter du 1er janvier 1998.

Le projet de loi n 161 offrira aux employés une protection supérieure en cas de chômage ou d'accident de travail, tout en permettant les cotisations au régime de rentes et les cotisations à un régime enregistré d'épargne retraite. Ce projet de loi est un élément majeur de la réforme fiscale, la plus importante depuis 1988, et permettra à 200 000 contribuables de ne plus payer d'impôts à compter de 1998. De plus, grâce à ce projet de loi, il y aura une baisse d'impôts sur le revenu des ménages gagnant moins de 50 000 \$. Donc, 77 % des ménages québécois verront leurs impôts réduits de 15 %. Ce projet de loi est un bel exemple de la volonté du gouvernement en matière d'équité fiscale.

Toujours dans le domaine des finances publiques, je voudrais féliciter le député de Fabre, M. Joseph Facal, ainsi que les députés qui ont collaboré avec lui pendant toute la saison estivale afin de déposer le rapport du Groupe de travail sur l'examen des organismes gouvernementaux. D'ailleurs, contrairement aux libéraux, ce rapport, qui dresse l'inventaire de 204 organismes, n'est pas demeuré sur les tablettes. En effet, le gouvernement a déjà commencé à y donner suite avec le projet de loi n 178, Loi sur l'abolition de certains organismes, et le projet de loi n 160, Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports et d'autres dispositions législatives, qui abolit la Régie de la sécurité dans les sports, d'autres projets de loi et, en particulier, le projet de loi n 171, Loi sur le ministère des Régions. Ce projet de loi, qui devrait être adopté aujourd'hui, amorce une véritable décentralisation tout en évitant la marginalisation de l'État québécois. En effet, le ministre responsable des Régions, par son projet de loi, crée le ministère des Régions et respecte nos engagements électoraux en établissant les centres locaux de développement et en mettant sur pied la réforme des conseils régionaux de développement.

Ce tour d'horizon des principales législations présentées ou adoptées est loin d'être exhaustif. À cet effet, vous trouverez l'ensemble des projets de loi en annexe. Je vous invite donc à en prendre connaissance. Par ailleurs, j'aimerais profiter de l'occasion pour vous entretenir sur un sujet qui me tient à cœur: la revalorisation du rôle des parlementaires et l'image des hommes et des femmes en politique.

Depuis quelque temps, nous avons procédé à plusieurs modifications dans notre façon de travailler pour rendre le Parlement plus efficace et plus crédible. À ce sujet, le nouvel horaire de travail de l'Assemblée nationale, qui abolit les débats nocturnes et les séances aux petites

heures du matin, et qu'on vient de renouveler encore une fois, présente une amélioration majeure.

Nous avons aussi augmenté le nombre des commissions parlementaires. Et, je dois l'avouer en même temps, les députés font un travail souvent dans l'ombre mais combien important. Il est regrettable, à cet effet, que la population ne voit pas nos députés travailler dans des commissions parlementaires. Oui, je dis regrettable parce que personne ne se rend compte du travail qui s'y accomplit. Entre autres, depuis l'arrivée au pouvoir du Parti québécois, les parlementaires ont siégé durant un nombre record d'heures et entendu un nombre plus élevé d'organismes et de personnes, dépassant ainsi toutes les statistiques compilées par l'Assemblée nationale.

En terminant, comme vous l'aurez constaté, les parlementaires et le gouvernement peuvent être fiers de leur bilan législatif automnal. Je laisse donc, à ce moment-ci, la parole à M. le premier ministre.

M. Bouchard: Merci beaucoup. Mesdames, messieurs, d'abord je pense que les Québécois doivent être fiers de ce que leur rapporte leur solidarité et leur sens des responsabilités. Les fruits de leurs efforts apparaissent déjà. Ils apparaissent dans l'investissement: 20 % de plus des investissements totaux sur deux ans. Ça paraît également dans l'emploi: Nous avons, depuis un an, créé 80 000 emplois nouveaux, ce n'est pas rien. Aujourd'hui, au moment où on se parle, le ministre de l'Économie et des Finances et son collègue de l'Industrie et du Commerce sont en train d'annoncer la création de près de 3 000 emplois nouveaux à Montréal, dans des secteurs de technologie nouvelles de l'information, les centres d'appel, les multimédias. Hier, c'était Exfo, à Québec, qui annonçait près de 500 emplois pour les cinq prochaines années dans un investissement qui est fait dans le domaine de la fibre optique ici, à Vanier, dans la région de Québec, qui consolide la vocation technologique de la région de Québec.

Il est évident aussi que l'une des raisons de fierté qu'on peut avoir, collectivement, c'est que ce que nous faisons, nous le faisons de façon équilibrée. On n'est pas en train de redresser les finances publiques à l'encontre des programmes sociaux. On n'est pas en train non plus d'investir dans le domaine social de façon irresponsable par rapport à la capacité d'en assurer le maintien. Je pense qu'il y a un grand sentiment de fierté et de satisfaction qui doit procéder du fait que nous faisons en sorte qu'en même temps qu'on redresse les finances publiques — puis Dieu sait qu'on les redresse avec vigueur, détermination et énergie — on maintient la capacité de l'État d'assurer ses grandes missions du côté économique comme du côté social. Du côté économique, je viens de le mentionner, je crois que, si on s'en remet aux annonces qui sont faites par des analystes économiques, on voit que certains nous prédisent l'an prochain, l'année qui vient, une année qui sera la meilleure depuis 10 ans, la meilleure de la décennie, au point de vue économique, une progression économique beaucoup plus considérable que celle qu'on avait escomptée. Donc, de la création d'emplois, donc de l'investissement, donc un niveau d'optimisme qui va s'accroître, non pas seulement dans les régions, mais dans les grandes régions de Montréal.

Au point de vue social, en même temps, on l'a fait. Je défie quiconque de nous comparer avec d'autres sociétés qui vivent les mêmes problèmes que nous au point de vue financier et qui, en même temps, ont assuré un pareil progrès social. Je vais vous faire grâce de toute la liste

des mesures sociales que nous avons adoptées, mais il est certain qu'au plan du revenu disponible des familles, nous travaillons très sérieusement dans la bonne direction. Et on le fait pour tous les groupes. On le fait pour les bas salariés, on le fait pour les démunis, on le fait pour la classe moyenne et on le fait pour les jeunes aussi. Je ne dis pas que nous en faisons trop. Au contraire. Dans certains cas, ce n'est pas assez encore. C'est évident. Mais nous en faisons beaucoup, beaucoup plus que ce qu'on aurait pu imaginer et ce sont des pas qui s'inscrivent dans le sens des bons objectifs. Pour ce qui est des bas salariés, on a adopté des mesures cette année qui améliorent le revenu de l'ordre de 6 % à 9 %. Pensons à la politique familiale qui a réinjecté dans les programmes 100 000 000 \$ de plus même que ce qu'on avait annoncé en 1997 dans le budget. Une allocation familiale qui est plus généreuse de 1 000 \$ à 2 200 \$ par année par enfant. Un système de garderie à 5 \$ pour les enfants de quatre ans et la maternelle gratuite à cinq ans, comme on sait. Une hausse du salaire minimum de 13 % en deux ans. Aucun impôt à payer pour les moins de 25 000 \$ de revenus de ménage. Le remboursement de la taxe de vente pour les revenus de moins de 10 000 \$.

Une aide accrue au logement pour 89 000 familles de plus et 37 000 personnes âgées de plus. La création du fonds de lutte à la pauvreté de 250 000 000 \$ sur trois ans qui permet, cette année en particulier a permis la création de 3 000 postes et puis des investissements de l'ordre de 252 000 000 \$ sur trois ans qui vont créer près de 6 000 emplois dans le domaine de l'économie sociale. Ça, c'est pour les bas salariés. Pour la classe moyenne. Il ne faut pas oublier que la classe moyenne au Québec, c'est elle qui porte le poids de notre société, qui en porte l'espoir, qui en porte le développement. Le gros des impôts et des rentrées fiscales, ça vient de la classe moyenne. Alors, il faut se rappeler que la classe moyenne est déjà très chargée au point de vue fiscal. C'est pour cela que, par exemple, de pouvoir la faire bénéficier d'une baisse d'impôt de 15 % à compter du 1er janvier qui vient, c'est quelque chose de très important pour les revenus de ménage de 25 000 \$ à 50 000 \$. En haut de 50 000 \$, 3 % de diminution d'impôt. Et puis, c'est elle aussi qui va bénéficier également de la maternelle gratuite à temps plein et la garderie à 5 \$ pour les enfants de quatre ans. Pour les démunis, nous respectons l'engagement que nous avons contracté au Sommet économique de respecter un engagement d'appauvrissement zéro. Ça s'est traduit en particulier par l'indexation en 1997 et 1998 qui nous coûte 14 000 000 \$ par année de leur barème d'impôt, les plus démunis. Et puis, nous avons annoncé la réforme de l'aide sociale qui va connaître son aboutissement lors de la session du printemps par l'adoption de la loi qui va la consacrer.

On aura vu qu'il y a là un effort de réflexion extrêmement important qui s'est modulé sur les études qui ont été faites ici au Québec, au Canada et aux États-Unis, des choses qu'il faut faire, l'investissement de la petite enfance, mais, en particulier, la réinsertion à l'emploi, le retour à l'emploi. Tout le monde ne peut pas retourner à l'emploi, nous le savons; donc, il y a beaucoup de prestataires de l'aide sociale qui ne sont pas dans la situation, par exemple, de pouvoir rapidement y retourner. Ceux-là voient leur statut bonifié. Il y a beaucoup d'avantages qui leur sont donnés par cette réforme qui ne va pas couper, au contraire, dans les budgets, mais qui hausse de façon structurelle les fonds qui sont alloués à l'aide sociale d'un montant qui est de l'ordre d'environ 75 000 000 \$ par année, ce qui n'est pas rien dans le contexte actuel. Donc, il y a eu un très gros effort de fait, et puis, en même temps, pour les plus jeunes là, les 18 à 24 ans. Et, en particulier, nous savons que le moment où quelqu'un qui a perdu son emploi ou qui est sur l'aide sociale peut retourner à l'emploi, il se situe dans une période de 18 mois. C'est à l'intérieur de 18 mois qu'il faut agir avec rapidité; après 18 mois, il commence à se créer des habitudes de dépendance.

C'est plus difficile, la motivation est moins forte, c'est évident. Donc, il faut agir rapidement. Et chez les jeunes, c'est très, très important que nous leur donnions la chance d'échapper à une culture de dépendance de l'aide sociale. C'est donc rapidement qu'il faut agir et, dans leur cas, il y a une incitation très forte, bien sûr, qui est la mise en place de parcours d'un emploi individualisé qui va faire en sorte qu'on va leur offrir des programmes pour qu'ils se préparent à pouvoir accéder à l'emploi. On va payer les coûts de ça, parce que ça peut arriver qu'en certains cas, par exemple, ça prenne des équipements particuliers, il y a des transports. On va assumer ces coups-là en plus des barèmes de base qui, dans leur cas, ne sont pas diminués. Évidemment, quelqu'un qui a 19 ans puis qui ne voudra pas participer au parcours de l'emploi qu'on lui proposera, qui va le préparer à recevoir un emploi, bien, il va y avoir une pénalité qui va s'attacher à cela. Je pense que c'est normal. Ce n'est pas le but d'avoir une pénalité; c'est le but d'avoir une incitation à ce que les gens fassent l'effort de se préparer à retourner à l'emploi. Je pense que c'est une réforme qui est très importante. Je suis très fier que nous l'ayons réussie. Ça s'est fait dans l'harmonie et du Conseil des ministres et du caucus. Et je voudrais spécifiquement remercier Mme Harel, M. Léonard, M. Landry, qui ont participé étroitement aux dernières discussions pour mettre en place tout cela, parce qu'il y a des répercussions budgétaires dont il faut tenir compte.

Je voudrais remercier aussi tout le caucus et, en particulier, ceux de nos députés qui ont participé à la commission qui a reçu les groupes et qui a élaboré un ensemble de mesures dont nous avons — vous le constaterez — tenu compte dans la très grande majorité des cas. Pour les jeunes, c'est une catégorie où on ne fera jamais assez. Et si on tient compte de leur situation actuelle, il est évident que chez beaucoup de jeunes il y a un mal de vivre. Il y a chez beaucoup de jeunes le sentiment qu'ils sont à la porte d'une société qui s'est mal préparée à les recevoir, qui les a mal préparés, même globalement, à entrer sur le marché du travail, à faire partie de la mouvance de la nouvelle technologie, de la nouvelle économie. Et nous avons tous des mea culpa à nous faire sur la façon dont nous avons préparé les jeunes en termes de formation de main-d'œuvre. Et, de ce côté, il doit y avoir une mobilisation intense. On a commencé par des stages d'apprentissage. On travaille étroitement avec l'entreprise. On n'a pas assez travaillé avec l'entreprise pour former les jeunes. Il faut que l'entreprise soit plus présente.

Nous sommes en train de discuter avec les gens du secteur de l'industrie, et du monde syndical aussi, pour préparer une grande mobilisation autour des programmes de formation de main-d'œuvre, des programmes d'urgence ciblés sur des secteurs où on sait qu'on manque de jeunes. Dans l'informatique, dans la biotechnologie, il y a des lacunes radicales de jeunes capables de se former. Il y a des programmes de recyclage à faire pour des ingénieurs qui ont été formés pour des secteurs qui sont maintenant un peu désuets, mais qui, dans l'espace de très peu de temps, puisqu'ils sont de niveau universitaire, qu'ils sont déjà ingénieurs, peuvent se recycler dans d'autres secteurs. Il y a un exemple de grande réussite, c'est celui du secteur de l'aéronautique où Bombardier a signé un accord avec un cégep — le cégep de Longueuil, pour ne pas le nommer — pour créer des programmes qui sont allés rapidement. Puis, maintenant, on est excellents dans le domaine de... on exporte des ressources à Seattle, aux États-Unis. On est en train de conquérir des marchés extraordinaires — Montréal, sixième puissance aéronautique — à cause de la formation des jeunes. Et c'est le nerf de la guerre, la capacité technique que nous avons d'entrer dans ces domaines. Donc, un effort. Et puis, en plus, au point de vue social, chez les jeunes, il y a d'autres facteurs aussi. Ça déborde le cadre d'un programme. Il y a quelque chose, là, de —

comme on dit — « sociétal ». Il y a certainement des changements d'attitude que nous devons adopter. Il faut qu'on accepte d'aller voir le problème de la drogue dans les écoles.

Je soupçonne personnellement que le problème de la drogue dans les écoles est beaucoup plus grave qu'on peut le penser. Ça se vit de façon tragique dans les familles par des parents, par des enfants. Il faut qu'on entre dans ces secteurs-là, qu'on n'ait pas peur d'aller voir et de mettre en œuvre des solutions d'espoir. Pas forcément des solutions coercitives, mais c'est des solutions défensives, des solutions d'espoir. Il faut qu'on motive davantage les jeunes. Il faut que nos jeunes se rendent compte qu'ils font partie d'un grand peuple, qu'on a une société formidable, qu'on a un avenir extraordinaire, qu'on a des ressources, des capacités, qu'il y a des exemples, qu'il y a des modèles à suivre. On a à rétablir un pont entre notre génération et les jeunes d'aujourd'hui et, ça, c'est un programme de gouvernement. C'est plus qu'un programme, c'est un engagement du gouvernement sur lequel nous allons nous pencher de façon plus visible, publiquement, après les Fêtes. Et puis, ça, ça ne dépend pas d'une réélection. On s'y met tout de suite. Il n'y a pas d'échéancier électoral qui tienne à ces choses-là. C'est qu'on a l'obligation de s'y engager à fond, puis vous allez voir qu'on va le faire. Il y a le budget, il y a d'autres choses qu'on va faire aussi. Alors, en conclusion, moi, je ne veux pas, d'un ton jovialiste, dire: Tout va bien. Mais on est sur la bonne route, on récolte les fruits de nos efforts et je suis très fier des Québécois, très fier de mon caucus et de mon Conseil des ministres.

La Modératrice: Questions en français, Normand Girard. M. Girard (Normand): M. le premier ministre, dans l'entrevue que vous avez accordée, dont j'ai lu les grandes lignes rapidement ce matin, vous avez évoqué pour la première fois, je pense, la possibilité d'une élection au printemps 1998. Est-ce que ça veut dire que vous avez vraiment amorcé une réflexion sur le moment approprié pour aller au peuple à la fin du mandat?

M. Bouchard: Oui, c'est le mot qu'on peut employer, je réfléchis, je dirais, de plus en plus à cela, parce qu'on arrive... vous savez, on est en décembre 1997. Et en septembre 1998, donc dans quelque chose comme neuf à 10 mois, le gouvernement aura accompli les quatre années classiques, quatre années normales de son mandat, donc il est certain que nous sommes dans une sorte d'avent électoral. Ceci étant dit, je ne me suis pas arrêté à aucune plage, à aucune fenêtre spécifique, je sais qu'il y en a, comme je l'ai dit, il y en a plusieurs.

Il y en a quatre qui sont classiques, printemps 1998, automne 1998, printemps 1999, automne 1999. Alors, le gouvernement peut faire ça et choisir dans ces quatre plages-là, puis il y en a peut-être d'autres aussi qui peuvent se présenter entre-temps. Alors, ce que j'ai dit, au fond, c'est qu'il y a un éventail de possibilités. Je me rappelle, moi, je n'ai pas beaucoup fréquenté M. Bourassa, mais je l'ai quand même assez bien connu vers la fin de sa carrière, et il me disait souvent que, être maître du temps, c'est très important en politique et il faut conserver cette maîtrise. Ceci étant dit, c'est facile de voir qu'une élection au printemps 1999 présente de grands avantages. D'abord, parce que c'est le printemps aussi, et aussi parce que nous aurons franchi cette grande étape qui va nous amener au déficit zéro, parce que je suis convaincu que nous y arriverons, j'en suis absolument certain. Nous terminons le troisième exercice que j'ai eu à gérer, le premier en partie, mais quand même j'ai géré la fin, la fermeture, c'est toujours très délicat les derniers mois. Et je peux vous dire que, pour la troisième année consécutive, un gouvernement du Parti québécois va rentrer dans ses engagements budgétaires et on pourra montrer patte blanche à tout le monde, objectifs

atteints dans les buts qu'on s'était fixés, d'un déficit qui devait être de 2 000 000 000 \$ cette année et qui devra être de 1 000 000 000 \$ dans un budget qu'on va déposer au printemps. Et puis le résultat du zéro, le zéro, pour moi, qui est magique, parce qu'il est plein de symboles, parce qu'il sera la démonstration que malgré tous les obstacles qu'on a eus, les coupures du fédéral, les difficultés politiques internes, que dans la stabilité, dans un climat de stabilité et de consensus, finalement, avec un gouvernement qui conserve l'appui de l'opinion publique, nous sommes capables ensemble d'arriver à des résultats qui paraissaient inatteignables dans le passé et que personne n'a jamais essayé d'atteindre, et quand nous aurons réussi ça, je pense qu'on aura fait une démonstration. Donc, il y a plusieurs possibilités électorales, M. Girard, et je peux vous dire que je n'en ai encore choisi aucune.

M. Girard (Normand): Oui, mais dans ce que vous avez dit, il me semble, si on me permet une sous-question, que vous avez éliminé l'automne.

M. Bouchard: Non, mais...

M. Girard (Normand): Vous avez insisté beaucoup sur le printemps, et de 1998, mais surtout sur celui de 1999.

M. Bouchard: Non, je n'ai insisté sur aucun printemps ou sur aucune saison.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Bouchard: J'ai répondu à des questions. On me disait: Oui, M. Lévesque aimait beaucoup les élections au printemps. C'est ça qu'on m'a dit, et vos collègues m'ont dit: Oui, mais M. Lévesque trouvait que le printemps, c'est bon, parce que les Québécois sont de bonne humeur, la neige fond, le soleil revient, les petits oiseaux chantent.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Bouchard: J'ai dit: C'est vrai qu'au printemps, on est de bonne humeur. C'est ce que j'ai dit: On est de bonne humeur.

M. Larocque (Paul): Mais si on résume...

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Bouchard: Si on résume, vous ne le savez pas et moi non plus.

Des voix: Ha, ha, ha!

La Modératrice: Norman Delisle.

M. Delisle (Norman): M. Bouchard, le dollar canadien a baissé beaucoup récemment et ça a eu un effet immédiat sur la hausse des taux d'intérêt. Quels sont les effets pour le gouvernement du Québec de cette hausse de taux d'intérêt? Et où allez-vous prendre l'argent pour combler cette dépense tout à fait imprévue qui vous arrive entre les mains?

M. Bouchard: Il y a un double effet: un positif et un négatif. L'effet positif, c'est que pour nos exportations, évidemment, c'est excellent. C'est excellent pour les exportations; ce n'est pas les gens des pâtes et papiers qui vont s'en plaindre. Par contre, pour le gouvernement, donc, les rentrées fiscales s'en trouvent améliorées, mais l'effet négatif pour le gouvernement, c'est que nous remboursons plusieurs emprunts en monnaies fortes, et, en conséquence, on est alignés sur le dollar américain dans ce temps-là, et les projections qu'on a faites du niveau de la valeur du dollar canadien à la fin de mars se trouvent supérieures à celles dans la réalité. D'ailleurs, personne n'avait prévu que le dollar canadien allait... Même, la semaine dernière, il a plongé un peu en deçà de 0.70 \$; ça n'avait pas été prévu. Donc, il est plus faible que prévu. C'est qu'on aura donc un montant à compenser. Mais les analyses que nous avons faites nous permettent de conserver l'assurance qu'en additionnant les plus avec les moins, en faisant de l'algèbre, nous allons être capables de respecter l'engagement que nous avons pris d'arriver à un déficit qui ne sera pas supérieur à 2 000 000 000 \$.

M. Delisle (Norman): Mais là, elle est de combien en centaines de millions, cette hausse des taux d'intérêt?

M. Bouchard : Ça dépend. Je pense qu'on parle de 20 000 000 \$ ou... Je ne veux pas être trop précis, parce que je peux me tromper. On parle de 20 000 000 \$, 30 000 000 \$, en bas de ce qu'on a prévu. Donc, il y a un certain nombre de millions là, il y a quelques dizaines de millions, plusieurs dizaines même. Ça va nous coûter cher, oui. Mais compte tenu de nos rentrées fiscales de l'année et de l'amélioration par rapport à ce qui est prévu du niveau économique de l'année, on va y arriver. Les plus vont commencer les moins puis on va être capable de rentrer dans nos objectifs.

La Modératrice: Rhéal Séguin.

M. Séguin (Rhéal): M. Bouchard, est-ce que vous avez définitivement mis au rancart la possibilité de définir le partenariat dans votre projet politique? Est-ce que c'est fini, ça, selon le...

M. Bouchard: Non, non. J'ai fait une distinction hier. J'ai dit que le partenariat comporte deux volets. Dans le programme du Parti québécois, celui qu'on a adopté au congrès l'an dernier, qui est d'ailleurs conforme à l'entente qu'on avait signée avec les deux autres partis il y a maintenant près de deux, trois ans, il y a la partie des institutions politiques, la partie des contenus économiques. J'ai fait remarquer que le volet politique, le volet des institutions est esquissé de façon sommaire et que nous pensons maintenant qu'il ne faut pas aller plus loin dans la définition, la configuration des institutions politiques qui encadreront le partenariat. Parce que, pour nous, ce qui est encore plus important, c'est le partenariat économique. Il apparaît de plus en plus que c'est le contenu du partenariat économique qui va en réalité définir la configuration des institutions qui devront l'encadrer. C'est donc à partir des impératifs économiques de part et d'autre, au Canada anglais comme chez nous, que nous devons développer la réflexion de ce qu'il va y avoir dans ce partenariat économique et qu'ensuite il s'agira de le projeter sur le genre d'encadrement qui sera nécessaire, d'abord un traité, bien sûr, et puis ensuite des institutions légères qui vont gérer le traité.

M. Séguin (Rhéal): À quel moment vous pensez aborder cette réflexion-là?

M. Bouchard:] Ah, bien, elle est déjà commencée. J'ai déjà eu d'ailleurs l'occasion pour ceux qui ont lu mon discours que j'ai prononcé lors de la réunion des gens d'affaires du Canada anglais qui sont venus ici au lendemain de mon retour de France, j'ai déjà dit que c'est une réflexion qui est amorcée mais surtout qui se définit de façon concrète selon l'évolution de ce qu'on peut faire, par exemple, pour faire disparaître les barrières tarifaires entre les différentes provinces, les ententes de mobilité avec les différentes provinces. Il y en a déjà deux qui ont été conclues, puis on veut en faire une avec Terre-Neuve aussi. J'ai convenu à Ottawa la semaine dernière avec mon homologue M. Tobin — et nous avons même désigné les personnes de part et d'autre qui doivent le mettre sur une « fast track » comme on dit — de définir une mobilité de main-d'œuvre entre les deux provinces. Et nous voulons aussi, bien sûr, à la faveur des exportations de plus en plus importantes que nous avons à l'étranger — un peu moins au Canada mais même aux États-Unis, sûrement aux États-Unis — avoir une vision plus claire de la façon dont le partenariat fonctionnera. Il faudra préciser également nos intentions sur la monnaie, parce que la monnaie est au cœur du partenariat économique avec le reste du Canada et ainsi de suite.

Donc, on va prendre les éléments de façon concrète, un par un, avec les autres provinces. Je vous signale qu'entre autres ententes qu'on a conclues il n'y pas longtemps avec l'Ontario — il y a l'entente sur les approvisionnements puis les soumissions dans le domaine public. On a une entente avec l'Ontario, maintenant. On a ouvert. On va ouvrir avec les autres, aussi. Ça va moins lentement avec d'autres provinces. Les provinces ne sont pas d'un niveau égal d'accueil à un élargissement des frontières du libre-échange total entre nous. La plupart le sont; certaines sont plus réticentes. Mais nous, nous poussons dans ce sens-là. Je pense que la définition du partenariat va se faire de cette façon, de façon dynamique, concrète, dans le quotidien de nos échanges, étant entendu, cependant, que nous devons, nous, les formaliser davantage en préparation de ce qui sera la campagne référendaire, une fois qu'elle sera déclenchée.

La Modératrice: Elizabeth Thompson.

Mme Thompson (Elizabeth): M. Bouchard, vous avez suggéré, en septembre, quand vous avez annoncé votre remaniement, qu'il pourrait y en avoir un autre dans les mois à venir. Quelles sont vos réflexions, au moment où on se parle, sur le remaniement?

M. Bouchard: Mes réflexions sont arrivées au point où je me trouve très satisfait du Conseil des ministres que nous avons. On a fait ce remaniement, qui était plutôt léger, mais, dans l'ensemble, je suis très content des résultats de ce que nous avons. Alors, évidemment, ça dépend des dates des élections et, si c'est court, je ne vois pas de remaniement. Si c'est plus long, on verra. Mais pour le moment, je ne suis pas en train de penser à ça. Je ne pense pas à un remaniement, actuellement.

Mme Thompson (Elizabeth): Voulez-vous faire un remaniement avant de déclencher les élections?

M. Bouchard: Pas forcément; ça dépend. Ça dépend de la date des élections.

Une voix: ...en 1999.

M. Bouchard: Ça dépend de la date des élections, hein? Ça dépend beaucoup de la date des élections. Mais je vous le dis, là: Pour le moment, là, je ne pense pas à un remaniement. Je suis très satisfait de la cohésion, de la dynamique, puis du fonctionnement de mon Conseil des ministres.

La Modératrice: Patrice Roy.

M. Roy (Patrice): M. Bouchard, étant donné que l'économie tourne mieux que prévue, est-ce que vous n'auriez pas pu indexer, à tout le moins, la prestation de base pour les personnes assistées sociales, là, le fameux 490 \$?

M. Bouchard:] Généralement? De façon générale?

M. Roy (Patrice): Oui.

M. Bouchard: Non, ce ne serait pas responsable, financièrement, de faire une chose comme celle-là. Parce que, l'économie, oui, elle tourne bien, mais ça ne tourne pas toujours bien, l'économie. Nous sommes à la fin d'un cycle très long, un cycle de croissance qui est très, très long et, comme vous savez, tout le monde s'interroge: Ça va finir quand? Parce que c'est un des plus longs qu'on n'ait jamais observés et, normalement, d'après les règles de l'économie, après cinq, six ans, c'est supposé revenir dans une récession relative, puis repartir ensuite. On en est loin. On a eu six, sept ans, là. On est loin et, ce que nous voyons, cependant, c'est que c'est vrai qu'on n'annonce pas de façon immédiate, une récession, ce qui va nous permettre d'arriver au déficit zéro. On pense même que, l'année prochaine, comme je l'ai dit, les gens prévoient un taux de croissance considérable, encore plus considérable que prévu, avec création d'emplois et investissements et, une des meilleures années, comme je l'ai dit, depuis 10 ans. Alors, on va en profiter, mais ça peut se terminer vite. Un gouvernement responsable ne doit pas construire des augmentations structurelles dans les programmes, sachant que la conjoncture des revenus peut changer radicalement et, à ce moment-là, vous vous trouvez dans une situation absolument désastreuse. Il faut donc, oui, indexer dans les cas où ça nous paraît indispensable. Et les plus démunis, c'est l'engagement qu'on a contracté au sommet qu'on tient. Mais indexer pour l'ensemble, je ne vois pas beaucoup de gens qui font ça. C'est la recette du désastre, ça. Si on veut être capable de garantir le maintien des programmes sociaux à tout le monde au niveau où ils sont présentement, il faut donc ne pas se mettre en situation de dérapier puis de ne pas pouvoir le faire. D'où le sens des responsabilités qui nous amène à ne pas indexer généralement les barèmes.

M. Roy (Patrice): Très rapidement, dans quelle mesure — vous l'avez dit, dans l'entrevue au Soleil, je crois — le déficit zéro, pour vous, dépasse de beaucoup la réalité comptable et deviendra un symbole qui pourra aussi aider la souveraineté, aider le mouvement?

M. Bouchard: Bon, zéro, c'est un chiffre qui va apparaître, à un moment donné, au bas des états financiers du Québec, puis ça va plaire aux comptables puis etc. Mais c'est beaucoup plus que ça. C'est de restaurer la liberté des choix de notre société. Quand on est une société endettée qui est menacée continuellement de se faire décoter par les agences de crédit, quand les marchés financiers s'inquiètent, qu'on n'arrive plus à emprunter à des taux raisonnables et quand on a de la misère à écouler nos obligations, quand on arrive même

très difficilement à renouveler, à tous les trois ans, l'ensemble de notre dette, à ce moment-là, on n'a pas le choix, là. Tout ce qu'on fait, c'est qu'on pédale du reculons puis on répond à des appels de pompiers, puis parfois même, pire que ça, on est obligé de couper de façon féroce, irrationnelle, des choses qu'il ne faudrait pas couper.

Donc, ce qu'il faut faire, comme société, c'est de récupérer notre capacité de choisir puis de faire des affectations de budget où est-ce qu'on peut apporter l'effort, où est-ce qu'on veut avancer. Et le zéro déficit, là, ça va nous redonner la latitude, la plénitude de la capacité d'un État, d'une société, de décider: Est-ce qu'on met plus d'argent dans l'environnement, est-ce qu'on en met plus dans la création d'emplois, dans la recherche, au lieu que de passer son temps à dire: Où est-ce que je suis obligé de couper. New York veut que je coupe. Tout le monde refuse de nous prêter. Ça, c'est le désastre. C'est la situation du désespoir. Il faut en sortir. On en sort, actuellement. On est capable d'en sortir, on en fait la démonstration. Donc, double avantage: On récupère notre liberté de choix puis on se fait la démonstration qu'on est capable de gérer nos affaires puis on le démontre à l'ensemble du monde. C'est énorme, ça. C'est considérable! C'est reconstruire le solage du Québec. C'est reconstruire les assises de notre société. C'est de refaire la base. Et sur cette base, la démocratie québécoise édifiera ce qu'elle voudra. Elle décidera ce qu'elle veut établir là-dessus.

Le Modérateur: Jean Thivierge.

M. Thivierge (Jean): M. Bouchard, dans le passé, presque systématiquement, quand il y avait des rumeurs d'élections sous les autres gouvernements, la machine gouvernementale a tendance à se planter, à se paralyser, à ne plus vouloir bouger. On ne risque plus de prendre de décisions, partout dans la machine gouvernementale. Vous venez de donner le signal d'une veille électorale, d'une certaine façon. Ça peut être trois mois, six mois.

M. Bouchard: Je ne vois pas ce que vous voulez dire par un grand signal. J'ai dit que ça se pourrait très bien qu'on aille jusqu'à septembre 1999. C'est ça que j'ai dit. Deuxièmement, on n'est pas un gouvernement comme un autre. Regardez ce qu'on s'est mis sur le dos en termes de défis et de réformes qu'on a amorcées. Il faut qu'on livre la marchandise. On a encore des réformes, là, qui ne sont pas finies. L'éducation qu'il faut finir, l'aide sociale, il faut l'adopter et la mettre en œuvre. On a des programmes de création d'emplois qui sont en marche. Je vous ai parlé des jeunes. On ne s'occupera pas des échéanciers électoraux. Non.

On n'est pas un gouvernement comme un autre. On assume tous les défis. Il y en a quelques-uns qu'on retarde. Montréal, je l'ai dit, ça, évidemment, c'est un grand chantier de régler à la base les problèmes structurels de Montréal et des grandes iniquités qui sont là et ce qu'on constate d'inefficacité du fait d'un manque de synergie entre trop d'intervenants. Ça, évidemment, ça va être pour un gouvernement qui sera fraîchement réélu ou élu, mais pour moi réélu. À ce moment-là, on pourra. Mais on a tellement de choses en marche actuellement, qu'il n'est pas question d'arrêter quoi que ce soit. Il n'est pas question de paralyser le gouvernement. Il est question de marcher toute vapeur pour livrer ce qu'on a à livrer parce que l'intérêt public le requiert. Donc, on ne se fait pas paralyser par les élections. Je n'ai pas regardé les avantages électoraux de faire ce qu'on fait dans le domaine de la santé et de l'éducation parce qu'on n'aurait rien fait. Un gouvernement qui passe son temps à regarder les sondages, à regarder les dates d'élections, il ne fait rien. Et certains d'entre nous qui nous ont précédés, certains gouvernements qui nous ont précédés, on sait que c'est ce

qu'ils ont fait. Ils n'ont rien fait. Mais ne rien faire, c'est grossir les problèmes et faire en sorte que les solutions, quand elles seront appliquées, seront encore plus difficiles. Ce n'est pas ce qu'on fait, nous. On assume les choses. Et je vous assure qu'il n'est pas question que quelque perspective ou conjecture électoraliste puisse retarder ou entraver en quoi que ce soit l'action du gouvernement. C'est toutes voiles dehors, jusqu'au bout.

Mme Gagnon (Katia): Est-ce que je peux me permettre une question, M. Bouchard?

M. Bouchard: Oui, madame. Vous avez le droit de poser des questions.

Mme Gagnon (Katia): Sur Montréal, vous dressez un bilan assez sombre du ministère de la Métropole, de la Commission de développement de la métropole.

M. Bouchard: Non.

Mme Gagnon (Katia): Est-ce que c'est un échec, selon vous?

M. Bouchard: Non, je n'ai porté aucun jugement négatif sur la métropole. J'ai dit que la métropole a un mandat, qu'elle s'en acquitte, qu'elle peut faire un bout de chemin, mais on sait bien que la métropole ne s'est pas vu confier le mandat de ce qui s'est fait à Toronto, par exemple. Elle ne s'est pas vu confier d'apporter les solutions les plus globales, les plus fondamentales, les plus structurelles qui sont requises pour la région de Montréal. Nous le savons tous, ça. On l'a tous reconnu. Le pas de plus, on va le faire après une réélection. La Commission va aller au bout de ce qu'elle peut faire et après ça la grande solution va se faire dans une démarche que j'assimilerai, par son importance et le niveau de mobilisation politique, à ce que nous avons fait avec le Sommet économique. Le déficit zéro, c'était essentiel pour le Québec. Le redressement de Montréal, c'est aussi essentiel. C'est la prochaine étape. C'est une autre priorité. Et j'entendrais le faire, moi, avec le même appui politique, le même appui des intervenants, des grands décideurs, à partir d'une prise de conscience collective que Montréal, ce n'est pas un problème municipal, que le problème de Montréal ne se réglera pas dans une campagne électorale municipale, que Montréal, c'est un problème national, c'est un problème pour le Québec. Et les gens à Ottawa doivent se rendre compte aussi que c'est un problème pour tout le Canada. Montréal est une métropole nord-américaine, elle a une contribution irremplaçable à apporter à l'économie nord-américaine, au premier chef à soi-même et au Québec, et il faut donc qu'on élargisse la problématique et que l'éventail des solutions dépasse de beaucoup ce que peut faire un conseil municipal. C'est tout le Québec qui est interpellé par Montréal. Et le moment venu, il va falloir qu'on procède comme on l'a fait, opération de salut public, comme on l'a fait pour les finances publiques du Québec, puis qu'on fasse la même chose pour Montréal.

M. Plante (Bernard): ...

M. Bouchard: Bien, il y a des choses qu'il faut faire en attendant, je suis convaincu. Par exemple, il y a toute la question immédiate du déficit budgétaire. Bon, il y a des solutions temporelles à apporter, on va le faire. Mais deuxièmement, il y a tout de suite des choses structurelles à faire, ne serait-ce que pour les finances de la ville de Montréal elle-même. Tantôt, ce dont je parlais, c'est l'ensemble de la région montréalaise, la très grande région montréalaise, le grand moteur économique du Québec. Mais pour ce qui est des finances

publiques de Montréal, on ne peut pas attendre, parce qu'au-delà de la question conjoncturelle du budget de cette année, il y a des éléments structurels. Il y a, dans la façon dont les finances de Montréal sont conçues, des éléments qui font que ça va toujours aboutir à des désastres. Il y a la question des fonds de pension, les déficits actuariels qui ne sont pas réglés, on a étalé, jusqu'en l'an 2040, l'amortissement de certains fonds de pension, ce qui va faire en sorte que les gens vont être morts depuis longtemps puis on va encore payer, puis de façon exponentielle, une contribution qui est insupportable, qui devient insupportable dès cette année, on en a encore jusqu'en 2040. C'est une affaire qui n'a aucun bon sens. Donc ça, il faut intervenir d'une façon structurelle, le gouvernement se reconnaît des responsabilités là-dedans. Il va falloir qu'on s'assoie avec les gens de Montréal, c'est commencé d'ailleurs, on va mettre des actuaires là-dedans, des consultants, c'est commencé, et puis il faut trouver une solution structurelle au problème du déficit actuariel de certains fonds de pension. Par contre, il y en a d'autres qui sont très grassement nantis de surplus actuariels, alors il y a des choses qui peuvent se faire, qui devront se faire et qui se feront. Deuxièmement, il y a la question des para municipalités, il y a au-delà de 200 000 000 \$ de déficit. Je ne dis pas qu'on l'a caché à dessein, mais le fait que les immobilisations de ces sociétés sont évaluées, présentement, à des montants qui sont supérieurs à leur valeur réelle, il y a là, éventuellement, des effacements qu'il va falloir faire et qui sont structurels et qui coûtent énormément cher. Parce que, évidemment, on sait ce qui est arrivé dans les marchés immobiliers, les montants qui ont été investis, maintenant, ne représentent plus la valeur réelle des actifs, il va falloir qu'on en tienne compte quelque part, un moment donné, puis qu'on règle sur ça, c'est structurel, il faut le régler aussi.

Et la question des planchers d'emplois. Il y a, dans ces conventions, à Montréal, des planchers d'emplois qui n'ont pas de bon sens, ils en avaient peut-être au moment où ils ont été consentis, mais aujourd'hui qui n'ont pas de bon sens, qui font peser d'un poids très lourd sur les finances publiques un poids insupportable. Il y a, actuellement, des — je ne peux pas donner de nom, je peux me tromper là — mais il y a beaucoup beaucoup de cadres à Montréal, des professionnels qui sont sur les tablettes, qui sont payés quand même, puis ça coûte des millions et des millions parce qu'on a maintenu des planchers d'emploi qui n'ont pas de bon sens. Alors, il va falloir qu'on regarde tout ça. Il y a les premiers éléments de réponse mais, surtout conjoncturels, qui vont venir à l'occasion des règlements qui doivent se faire dans le cadre des diminutions de 6 % des coûts de main-d'œuvre. Mais, globalement, il y a beaucoup de travail à faire dans les finances publiques de Montréal. Puis, ça, ça ne peut pas attendre. C'est une chose à laquelle on devrait s'attaquer immédiatement.

M. Girard (Normand): Avec tout ce que vous avez énuméré, M. le premier ministre, on ne doit pas s'attendre à un discours inaugural à la reprise des travaux en mars.

M. Bouchard: Ah! Je ne le sais pas. Honnêtement, je ne me suis pas arrêté encore à ça, est-ce qu'il faudrait un discours inaugural ou pas. Peut-être, peut-être pas. Honnêtement, je me réserve d'y réfléchir durant les Fêtes parce que, quand on est dans l'action, comme on l'est depuis plusieurs mois, on n'a pas beaucoup de temps pour réfléchir sur les choses qui doivent arriver dans les mois qui viennent. Je me réserve, là, de consacrer du temps à cela, au cours de la période des Fêtes et celle qui va suivre.

M. Bouchard: C'est quoi, le Bill 407?

[M. Jolivet: C'est la nomination de six mois pour le Directeur général des élections.

Est-ce que c'est piaffer d'impatience?

Une voix: C'est ça, oui, oui.

M. Bouchard: Piaffer. Je vais en parler à Audrey avant.

Joyeux Noël à tous et à vos familles! Puis un peu de repos.